

Une rentrée sous le signe du soutien aux plus fragiles

L'appui aux élèves en difficulté est renforcé avec des éducateurs. Le dispositif pour les jeunes en rupture est étendu

Aurélié Toninato
@a_toninato

Lundi, quelque 77 000 élèves genevois prendront le chemin de l'école. C'est 1200 de plus que l'an dernier. Une hausse importante, surtout pour le primaire qui accuse 863 élèves supplémentaires. Soit l'équivalent d'un bâtiment scolaire entier en plus! La cheffe du Département de l'instruction publique (DIP), Anne Emery-Torracinta, a souligné mardi en conférence de presse que «contrairement à d'autres cantons, Genève continue à connaître une hausse démographique qui met le système sous tension». Mais les moyens financiers ont été accordés, et les conditions-cadres sont stables, tout comme les effectifs par classe, a-t-elle assuré.

Dix éducateurs en plus

Cette nouvelle année scolaire ne comporte pas de grandes révolutions, plutôt des déploiements de dispositifs destinés à soutenir les élèves à besoins spécifiques. Ainsi, au primaire, les moyens pour l'inclusion de ces élèves - souffrant d'un handicap ou non - sont renforcés. Vingt et un établissements sont désormais dotés d'une équipe pluridisciplinaire (composée d'éducateurs, de psychologues, d'infirmières, entre autres). Surtout, les 58 établissements du primaire bénéficient de la présence d'un éducateur à 50% au moins. L'inclusion des élèves à besoins particuliers dans l'école ordinaire augmente de manière significative: 138 enfants, contre 55 l'an passé, bénéficieront de mesures de soutien. Elles consistent en un appui allant de trois à douze périodes hebdomadaires. Il est assuré par un maître spécialisé, présent en classe aux côtés du professeur ordinaire, ou par un éducateur. Pour ce



Dès lundi lors de la rentrée des élèves de primaire, 138 enfants, contre 55 l'an passé, bénéficieront de mesures de soutien. PEOPLEIMAGE

Projets pilotes numériques et refonte du Cycle

● Pas de révolutions au menu de la rentrée mais quelques nouveautés. Le système du Cycle d'orientation mis en place en 2011, avec ses trois niveaux, est un échec pour les élèves les plus faibles. Anne Emery-Torracinta a plusieurs fois fait part de sa volonté de le réformer d'ici à 2023. Des jalons sont déjà posés pour cette rentrée: le nombre de périodes de cours est harmonisé entre les sections, les élèves de 10^e année en section LC (degré moyen) auront désormais le choix entre deux profils - «sciences appliquées» (nouvellement créé) ou «langues vivantes» -, l'orientation scolaire et professionnelle est renforcée,

entre autres. Des jalons aussi dans le projet de l'éducation par et au numérique: 38 projets pilotes de professeurs de tous degrés sont testés cette année. Ils portent sur de nouvelles façons d'enseigner comme sur la prévention des risques du numérique. «Des enseignants mènent déjà des expérimentations depuis plusieurs années, rapporte Nicolas Tavaglione, secrétaire général adjoint en charge de la coordination des projets numériques. Là, nous fédérons et structurons les démarches pour constituer un stock d'expériences potentiellement généralisable. C'est un laboratoire.» **A.T.**

dispositif, le nombre d'éducateurs - tout comme le nombre d'infirmières scolaires - a d'ailleurs été revu à la hausse cette rentrée: dix postes en plus; 4,5 pour les enseignants spécialisés. Le besoin d'aide est bien réel: l'an passé, le DIP a reçu plus de 500 demandes de la part des écoles pour des évaluations de cas d'élèves présentant des difficultés scolaires, mais aussi des problèmes de comportements qui sont en hausse.

En mai, la présidente du syndicat des enseignants du primaire (SPG), Francesca Marchesini, tirait la sonnette d'alarme et confiait être «débordée par les appels de collègues qui ne savent plus quoi faire» face aux cas d'élèves violents. Anne Emery-Torracinta confirme qu'une augmentation des comportements violents a été constatée, notamment chez les tout-petits. «Il faut donc mettre en place également un soutien de type éducatif plus que pédagogique.» Sandra Capeder, di-

rectrice de l'Office médico-pédagogique - qui chapeaute l'enseignement spécialisé -, ajoute: «Un éducateur amène un autre regard et son expertise. Il peut proposer une évaluation de la problématique, élaborer des pistes d'intervention avec l'enseignant.» Mais il ne reste pas ad vitam æternam dans la classe... «Ces problématiques doivent être suivies et pourraient être traitées dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants», répond la directrice.

Diminuer les effectifs

Face à «des cas pédagogiques de plus en plus variés et complexes», Francesca Marchesini abonde sur la nécessité de renforcer la formation et plaide aussi pour un cursus universitaire étendu à cinq ans (au lieu de quatre). La présidente reconnaît les efforts entrepris par le DIP. Mais au vu de la situation actuelle, «il faut que les élèves à besoins particuliers soient pris en

compte dans l'organisation des classes et que cela se traduise par une diminution des effectifs afin de garantir un accueil de qualité pour tous».

L'aide d'acteurs externes

Au secondaire aussi il faut s'activer pour les jeunes en difficulté. Depuis la rentrée passée, le DIP applique une exigence constitutionnelle, la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18). Un plan a été lancé pour éviter le décrochage scolaire et réinsérer les jeunes en rupture. Cela se traduit notamment par la mise en place de classes préprofessionnelles pour préparer à l'apprentissage, un an de stages par rotation et un module de remobilisation (stages, appuis scolaires). L'an passé, ce système a bénéficié à 700 jeunes. Quatre cent quatre-vingts places sont déjà occupées pour cette rentrée.

Mais le dispositif doit être plus efficient, selon les professionnels de terrain, qui ont constaté un taux d'absentéisme important. Des modifications sont justement prévues. Le nombre d'heures du module de remobilisation a été revu à la hausse et deux éducateurs seront présents en soutien aux enseignants. Terminé le «zapping» dans les stages par rotation, ils seront moins nombreux mais plus longs et ciblés.

Le système se développe avec des partenaires externes: durant l'automne, 20 places de stages seront offertes par des entreprises. De plus, une collaboration est en cours avec une dizaine d'associations spécialisées dans la réinsertion professionnelle. Objectif: définir un cadre et une forme de rétribution - entre autres - pour que ces acteurs prennent en charge des jeunes de FO18. «Nous sommes dans une phase d'évaluation, précise Eric Stachelscheid, directeur du service prospective et gestion de l'enseignement secondaire II. Nous espérons une mise en œuvre début 2020.»



Lire l'éditorial en une:
«Des béquilles pour les enseignants»